

Le dépôt de bilan démocratique de M. FERGEAU.

Voici 1 an 1/2 que l'actuelle équipe municipale dirige Saint Jean d'Illac et force est de constater que le verbe « diriger » n'est pas usurpé tant la démocratie locale est bafouée et foulée aux pieds. Pour éclairer nos concitoyens sur la manière dont notre commune est administrée, voici un florilège d'exemples qui représentent autant d'injustifiables dénis de démocratie.

Le conseil municipal et les commissions représentent les lieux habituels d'exercice de la démocratie. Mais on croit rêver quand on apprend les façons de faire.

- Les conseils municipaux sont annoncés au dernier moment, à des jours aléatoires (contrairement à ce qui avait été convenu) voire « suspects » (Conseil municipal du 13/02/2010).

- Les commissions ne nécessitant pas la présence d'un employé municipal sont soit convoquées à des heures incompatibles avec l'exercice d'une profession, soit décalées à la dernière minute.

- Les commissions sont vidées de leur sens : pas de vrais débats, peu ou pas d'informations, quand elles ne paraissent pas dans la presse avant que les élus de l'opposition ne le sachent (exemple : municipalisation de la crèche « Brin de malice »). Tout ceci relève des pratiques d'un autre temps voire d'autres pays...

- La démission d'une adjointe pour cause de déception et de désaccord profonds est « cachée » pendant plusieurs semaines aux élus.

En matière de communication, tout se déroule dans le même registre, à savoir :

- Suppression des comptes-rendus des conseils municipaux que chaque Illacais recevait directement dans sa boîte aux lettres avec le magazine « ILLAC NOUVELLES ». Celui qui, aujourd'hui à Saint Jean d'Illac, ne bénéficie pas d'une connexion internet ou n'en a pas les moyens, n'a plus accès à l'information. C'est voulu.

- Suppression du compte-rendu des questions orales posées par l'opposition à l'issue de chaque conseil municipal et auxquelles le 1^{er} magistrat est tenu de répondre. Il a fallu moult demandes de la part de l'opposition pour que ces comptes-rendus apparaissent enfin, il y a quelques jours, dans la rubrique « Accueil Actes Administratifs » du site de la mairie. A-t-on à ce point peur des questions posées ou des réponses données ?

- Limitation de l'expression écrite du Modem dans le journal municipal alors même que l'opposition menée par H. Seyve était d'accord pour que cette expression soit portée au même nombre de caractères qu'elle.

- Aucune avancée des lieux d'expression démocratique qui avaient pourtant été annoncés (les conseils de quartier n'existent toujours pas. Le conseil municipal des Jeunes n'est toujours pas créé).

- Le site web institutionnel de la mairie est à l'abandon ; certaines données ont plus d'un an $\frac{1}{2}$ d'existence et n'ont pas été modifiées. On retrouve plus vite les informations sur le site personnel du maire que sur celui de la mairie. Un comble !

- Le journal de la commune « ILLAC Magazine » ne traite plus des associations de Saint Jean d'Illac mais fait la part belle aux associations de Martignas !

- La communication de la mairie a été sous-traitée à une société avec au passage une augmentation du budget de communication de 400% (oui 400% !!!).

On aurait pu penser que la gestion des dossiers relèverait d'une toute autre logique tenant compte des remarques des uns et des autres mais il n'en est rien ! On a l'impression d'une gestion « à la petite semaine ». L'impréparation des décisions est devenue la règle. Ce qui se fait DOIT se faire en catimini et surtout il ne faut RIEN dire aux élus de l'opposition et encore moins aux Illacais. Il est vrai que le bilan est loin d'être brillant :

- La déchetterie, sujet sensible de la dernière campagne électorale n'échappe pas à cette logique. M. Fergeau refuse d'indiquer sur quel site il compte la réaliser (!) ni ses choix techniques. 2 décisions d'étude de faisabilité ont déjà été votées pour un coût de 40 000€ pour le contribuable illacais et toujours RIEN depuis 1 an et demi. A une question en conseil municipal pour savoir où en est le dossier, il répond : « Vous le saurez bien assez tôt » !!!

- Le plan départemental des déchets ménagers (PDDM) prévoit la mise en place d'un nouveau site de traitement des déchets pour faire face à la fermeture du site d'Audenge. En conseil municipal, M. Fergeau refuse d'indiquer aux élus le nom des 2 sites qui ont été retenus en 1^{er} choix, alors même que tous les élus de Martignas les connaissaient (un à Cestas, un dans le Pays du Val de Leyre) !!!

- A propos de l'intercommunalité, il refuse d'associer les élus de l'opposition aux discussions et souhaite passer « en force » un dossier qui engage très fortement le développement futur de Saint Jean d'Illac, et ce uniquement pour des raisons idéologiques et par calcul politique. Car comment expliquer cette précipitation quand des éléments nouveaux (grand contournement de Bordeaux, réforme des collectivités territoriales...) supposeraient d'attendre un peu, le temps d'y voir plus clair et que rien ne presse ? C'est la position de tous les élus de l'opposition qui représentent, ne l'oublions pas, une majorité d'Illacais.

- 2 projets en cours concernent l'implantation de quelque 500 nouveaux logements aux Badines (de part et d'autre du Chemin du Blayais) ; ils n'ont fait l'objet d'aucune concertation préalable avec la population, contrairement aux engagements pris, avec tout l'impact qu'une telle décision aura sur notre environnement.

Comme ces quelques exemples vous le montrent, la démocratie locale est largement défailante à Saint Jean d'Illac. Cette valeur qui nous est si chère est battue en brèche dans tous les dossiers et de toutes les façons possibles. Cette équipe, qui se délite de l'intérieur, dirige de façon autoritaire en n'associant ni les Illacais ni les élus à ses prises de décision. Cela fait beaucoup à charge.

Bien qu'ayant multiplié le budget communication de la commune par 4, elle ne communique que du vent ! Pour quel bilan ?